



LE MOT DU MAIRE

Benfeldoises, Benfeldois,

Permettez-moi avant toute chose de saluer la mémoire de Jean-Marc Saas qui nous a quittés le 5 mai.

Élu pendant 30 années, il était un adjoint au maire disponible et efficace. De nombreux Benfeldois se souviendront longtemps de son dévouement pour notre ville...

Nous sommes déjà bien engagés dans la mise en application du budget élaboré avec l'aide de Jean-Marc Saas. Contrairement aux autres exercices comptables, qui consacraient une grande partie des investissements à l'aménagement du centre-ville, cet exercice 2019 nous permet d'envisager des projets plus restreints. Plusieurs domaines sont concernés comme l'aménagement de lieux de stationnements, l'installation de nouveaux éclairages publics, la création d'un verger, l'amélioration de certains équipements sportifs et d'équipements pour nos services...

L'implantation de la vidéo protection accompagne l'aménagement de notre centre-ville. Elle a prouvé son efficacité dans les villes qui en étaient équipées, à la fois comme instrument de prévention et de répression de la délinquance mais aussi comme outil d'enquête supplémentaire en cas de crimes et délits.

Les informations seront mises à la disposition de la gendarmerie et de notre future police municipale intercommunale actuellement en phase de recrutement. Notre système de vidéo protection est évolutif ! Dans un premier temps, il couvre les principales rues du centre-ville et la place de la Dîme. Puis, selon les besoins, d'autres lieux de Benfeld pourront être équipés progressivement.

Quelques mots sur le financement du monde associatif qui figure dans le

budget. Nous le savons, la baisse des subventions de nombreuses administrations impacte nos comptes. Pour accompagner nos associations, le montant total des aides communales augmentera légèrement avec deux clés de répartition renforcées. La première consiste à rééquilibrer les subventions entre les associations sportives, culturelles et d'engagements sociaux afin de valoriser et honorer à sa juste valeur tous les bénévoles.

La seconde clé de répartition valorise les licences sportives des jeunes pour les accompagner avec des personnes expérimentées et soutenir toutes les initiatives qui les concernent. Par ailleurs, la CCCE dans son budget 2019 a également augmenté son soutien aux associations.

Enfin, l'Office Municipal des Fêtes et la commission culturelle continuent à solliciter la participation des associations lors des grandes manifestations locales. Cette implication leur permettra de participer à la redistribution d'une partie des bénéfices réalisés.

Autre nouveauté, début juillet, vous et vos proches pourrez découvrir l'histoire de notre ville en parcourant le circuit historique mis en place par l'association des "Amis du musée de Benfeld et environs". Un deuxième parcours permettra de découvrir notre commune voisine : Huttenheim. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans ce projet.

Le maire, Jacky Wolfarth



Création parking Souvenir Français (Fbg du Rhin)



Notre ami et collègue, Jean-Marc Saas, adjoint au maire en charge des finances, des marchés, des relations avec Ettenheim, est décédé brutalement le dimanche 5 mai.

Originaire de Valff, Jean-Marc était très engagé dans la vie politique de sa commune pour avoir été conseiller municipal de 1989 à 1995 sous le mandat de Roland Brendlé, avant de devenir un de ses adjoints, de 1995 à 2001.

De 2001 à 2002, il poursuivra son mandat d'adjoint avec Marc Wilhelm alors premier magistrat, avant de devenir conseiller municipal de l'opposition de 2002 à 2008 sous la mandature de Robert Lustig. De 2008 à 2012, il retrouve un poste d'adjoint à la culture, sous André Wetzel puis sous Jacky Wolfarth qui lui confiera à partir de 2014 le portefeuille des finances.

Jean-Marc était également très engagé dans la vie associative pour avoir été, de 1983 à 1997, au service des Donneurs de Sang, que ce soit au sein de l'Amicale de Benfeld et environs, l'Union Départementale (en tant qu'administrateur) ou encore l'Union Régionale (vice-président du secteur sud et administrateur). Il se verra d'ailleurs décerner le titre de Commandeur du mérite du sang en 2008. Président administratif de l'Office Municipal des Fêtes de 1993 à 1995 il en devient le président jusqu'en 2002. Il était l'un des membres actifs de l'association des Amis du Musée et Maison du Patrimoine de Benfeld et environs depuis 2012.

La commune perd là l'un de ses plus précieux ambassadeurs, une personne appréciée et respectée de tous, très au fait des affaires de la commune.

ANNONCES

Kermesses des écoles

Rohan : 14 juin à 14h30
 Maternelle du Centre : 14 juin à 16h
 Maternelle des Vosges : 28 juin à 16h15
 Mertian Ehl : 28 juin à 16h30
 Briand : 2 juillet à 18h30 à la salle des fêtes



Avril 2019.

Exposition de peintures et sculptures à la Villa Jaeger de Myriam Nicolle et Séverine RAMSEYER.

Dates	Intitulés	Horaires	Lieux
2 juin	Championnat d'Alsace de gymnastique en équipe	Journée	Complexe sportif
7 juin	Soirée-documentaire « Et Charles Benarroch à la batterie » - gratuit	20h30	Cinéma Rex
8 et 9 juin	Triathlon Benfeld - Obernai - 21 ^e édition (voir page 6)		Plan d'eau
8 mai	Soirée musicale au bord de l'eau	19h30	Plan d'eau
14 juin	Soirée détente au jardin du presbytère protestant	18h30	Presbytère protestant
15 juin	L'Alsacienne Handball fête ses 60 ans. Marche, animations, soirée...		Complexe sportif
15 et 16 juin	Représentation théâtrale en plein air (atelier théâtre de Benfeld)	Sam 20h Dim 17h	Parc Villa Jaeger
22 juin	Fête de la musique intercommunale et du vivre ensemble (CCCE, Animation Jeunesse CCCE et Ville de Benfeld)	19h	Centre-ville
26 juin	Visite du Jacquemart (résa Office de tourisme) et les 10-24/7, 7-21/8	17h	Office de tourisme
28 juin	Vente de documents à la médiathèque	De 18h à 20h	Médiathèque
29 et 30 juin	Enduro carpes en 24h par équipe	8h	AAPPMA
Du 30 juin au 3 juillet	Fête du cinéma - Profitez de tarifs avantageux durant 4 jours		Cinéma Rex
30 juin	Jeux Intervillages par l'Animation Jeunesse CCCE	11h	Complexe sportif
30 juin	Théâtre en plein air : « le bazar du boulevard » par Project'III	20h30	Parc de la villa Jaeger
4 juillet	Atelier d'orpaillage (résa : office de tourisme) et les 11, 18 et 25/7 et 1, 8, 22, 29/8	9h30	Plan d'eau
5 juillet	Inauguration du parcours historique à 18h - Concert à 19h	18h	Centre-ville
Du 6 juillet au 25 août	Stand up Paddle - les week-ends sauf météo pluvieuse	De 13h30 à 17h	Plan d'eau
Du 8 au 11 juillet	Stage de badminton (Bad du Ried)		Salle des sports
14 juillet	Bal du 14 juillet - feu d'artifice - élection de la Marianne		Parking salle des fêtes
21 juillet	Enduro carpes en individuel - 2x4h	7h30	AAPPMA
26 juillet	Don du sang	17h - 20h30	Cercle catholique
4 et 25 août	Enduro carpes en 2x4h par équipe	7h30	AAPPMA
7 août	Passage du jury du concours des maisons fleuries	9h	Commune
Du 16 au 17 août	Fête du Stubbehansel : spectacle « Buffalo Bill » (voir programme page 8)	21h	Prairie EHPAD
18 août	Bal et fête foraine		Place Briand
18 août	Grand marché aux puces	De 6h à 18h	Centre-ville

Toutes nos infos sur le site de la commune : www.benfeld.fr
 Abonnement à la lettre électronique : www.benfeld.info/abonnement



« Molière dans la cour du jardin »

C'est après avoir vu les comédiens italiens jouer les canevas de la « Commedia dell'Arte » que Molière a écrit ses premières farces qui reprennent les thèmes typiques, principalement le mari cocu et le mariage forcé.

L'illustre Théâtre installait ses tréteaux sur les parvis des demeures des notables, sur les places publiques ou encore en pleine campagne par nécessité. C'est au tour de l'atelier de théâtre de Benfeld de proposer ces textes aux habitants de la commune, dans les jardins de la Villa Jaeger, dans un décor naturel, loin des lieux sacrés du théâtre.

Laissons-nous transporter par les ruses de Sganarelle et d'Angélique, regardons le pauvre Gorgibus malmené, laissons les amoureux disparaître au fond du jardin... Avec : Margaux Paupart, Camille et Marie Dutter, Amanda Friess, Corinne Duchêne, Françoise Bastian, Christine Wolfarth, Ali Kaçan et Romain Dudka (également metteur en scène).

Samedi 15 à 20h et dimanche 16 juin à 17h, à la Villa Jaeger à Benfeld. Représentations gratuites.

Séance du 26 février 2019

Débat d'orientation budgétaire 2019

M. le Maire présente le rapport d'orientation budgétaire 2019 et engage le débat préalablement au vote du budget prévu le 26 mars.

Ce rapport se trouve en annexe du procès-verbal de la séance du 26 février 2019 du conseil municipal sur le site internet de la ville :

www.benfeld.fr/vie-municipale/comptes-rendus.htm

Police municipale pluri-communale :

création du service et convention de partenariat avec la commune de Huttenheim

Le conseil municipal approuve la création de ce service pluri-communal avec la commune de Huttenheim dont le coût est estimé à 13 € par an et par habitant. L'objectif est de rendre ce service opérationnel au courant de l'été.

Avis sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin de l'III

Au titre de personne publique associée, la Ville est amenée à se prononcer sur le projet de PPRI élaboré par les services de l'Etat.

Ainsi le conseil municipal a émis un avis réservé pour les raisons suivantes :

- ZONE UE du PLU - salle des fêtes : la proposition de classement en zone d'autorisation sous condition (zone bleu clair) compromet le réaménagement envisagé de la salle des fêtes. Il est demandé que la salle des fêtes soit exclue de ce zonage.
- ZONE UE du PLU - terrains situés à l'Est de la salle des sports : la proposition de classement en zone d'interdiction (rouge foncé) compromet les aménagements futurs.

Il est demandé qu'une partie de cette zone soit reclassée en zone d'autorisation sous conditions (zone bleu clair).

Séance du 26 mars 2019

Compte administratif 2018

Le compte administratif constitue le bilan financier des dépenses et des recettes effectives.

En section de fonctionnement :

4 800 253,20 € en recettes et

2 965 237,84 € en dépenses soit un résultat de clôture de 1 835 015,36 €.

En section d'investissement :

1 375 791,63 € en recettes et

2 853 584,84 € en dépenses soit un résultat de clôture de -1 477 793,21 €.

Ce déficit est compensé par l'excédent de fonctionnement ci-dessus.

Affectation du résultat 2018

Le résultat de fonctionnement de 1 835 015,36 € est affecté pour 1 390 117,65 € à la section d'investissement 2019 (autofinancement) et pour 444 897,71 € en report à la section de fonctionnement 2019.

Budget primitif 2019

Le budget primitif prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année. Le budget voté par le conseil s'élève à 5 424 000 € pour la section de fonctionnement et à 5 232 000 € pour la section d'investissement. Les détails figurent dans le procès-verbal de la séance du 26 mars 2019 du conseil municipal sur le site internet de la ville :

<http://www.benfeld.fr/vie-municipale/comptes-rendus.htm>

Fiscalité locale 2019

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux :

- taxe d'habitation 16,96 %,
- foncier bâti 13,36 %,
- foncier non-bâti 59,11 %.

La recette est estimée à 1 979 383 €.

Subventions 2019

Le conseil municipal a approuvé l'attribution des subventions pour un montant de 44 000 € en faisant évoluer les critères afin de soutenir davantage les jeunes licenciés et de rééquilibrer le soutien aux différents types d'associations, sportives, culturelles et sociales.

Droits et tarifs communaux 2019

Les droits de places, d'occupation du domaine public, d'entrée au plan d'eau, les tarifs de location de la salle des sports et du stade, des concessions de cimetière ne sont pas modifiés.

Taxe d'aménagement : modification du taux

Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme. La surface taxable de la construction est la somme des surfaces closes et couvertes. La valeur forfaitaire est de 753 € par m² de surface taxable.

Dans les communes ayant adopté la taxe d'aménagement, le taux varie entre 1 et 5 %. A Benfeld, le taux en vigueur est de 2 %.

Vu le développement urbain en cours et les équipements publics structurants supportés par la ville, notamment au

titre de bourg centre, le conseil municipal décide de fixer sur l'ensemble du territoire communal un taux à 3 % et de ne pas instaurer d'exonération.

Plan d'effectif du personnel communal

Le plan d'effectif pour 2019 est adopté. Hormis la création de postes d'agent de police et les modifications liées aux évolutions de carrière des agents, il n'y a pas de changement majeur. A noter que pour Benfeld les frais de personnel sont de 271 € par habitant contre 536 € en moyenne (villes de 5 000 à 10 000 habitants).

Gratification accordée aux stagiaires accueillis dans les services

Pour les stagiaires dont la gratification n'est pas réglementée (hors enseignement supérieur), le conseil municipal décide de donner la possibilité au Maire d'accorder une gratification d'un montant maximum de 80 € par semaine.

Cession de terrain à la Société Sablières Helmbacher

La Société Sablières Helmbacher sollicite la commune pour la signature d'une promesse de vente pour une durée de 10 ans d'une parcelle agricole située dans l'emprise du projet d'extension de la gravière.

Le conseil municipal donne son accord à la cession de la parcelle cadastrée section 5 numéro 15, d'une superficie de 99,67 ares, au prix de 99 670 €.

COMMUNIQUES

AUTOPARTAGE CITIZ

Courant avril, une station d'autopartage CITIZ située sur le parking de la gare, au 7 rue des Escarpins, a été mise en service. L'autopartage Citiz, c'est la location facile et pratique pour accéder à une voiture de façon occasionnelle ou régulière.

Le véhicule, une Clio IV, a vocation de voiture en libre-service utilisable par toute personne disposant d'un compte CITIZ.

Rien de plus simple : Prenez une voiture Citiz, profitez-en, ramenez-là à son emplacement.

Contact : 03.88.23.73.47 ou grand-est@citiz.fr

Site internet : <https://grand-est.citiz.coop/stations>

**Carte d'identité
ou passeport**

La mairie de Benfeld ne traite pas les demandes de cartes d'identité ou de passeports. Merci de contacter les mairies équipées de stations biométriques. Liste disponible sur internet ou en mairie.

Attention les délais de rendez-vous pour **déposer** les dossiers sont actuellement très longs : dans les mairies de Sélestat ou Erstein : mi-juillet. A cela se rajoutent 3 à 4 semaines pour l'obtention de la pièce d'identité.

Conciliateur de justice

La prochaine permanence de M. Boehler aura lieu le 4 juin. Les autres dates pour les mois à venir ne sont pas connues à ce jour. Se renseigner en mairie.

Médiathèque

La médiathèque intercommunale organise sa traditionnelle braderie le 28 juin de 18h à 20h : vente des documents retirés du fonds de la Médiathèque (1€ par document). Elle sera ouverte tout l'été aux horaires habituels : le mardi de 12h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 20h, le samedi de 9h30 à 12h30.

**Ecole municipale de musique, de
danse et de théâtre**

Les inscriptions sont ouvertes. Formulaires disponibles en mairie.

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont invités à systématiquement ramasser les déjections de leurs compagnons à 4 pattes. Des sachets sont disponibles gratuitement sur demande à la mairie.

**Erreurs sur les cartes
d'électeurs et dans le fichier
population**

Se basant sur le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) qui regroupe les éléments d'état civil des personnes nées en France, l'Insee a modifié, souvent à tort, l'état civil de certains usagers directement dans les fichiers élections et populations des mairies.

Malheureusement ces erreurs ne peuvent être rectifiées en mairie.

Si vous êtes concernés par des erreurs de nom, prénom, date ou lieu de naissance, rendez-vous sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Au préalable, il sera nécessaire de vous procurer votre acte de naissance et de vous munir de votre numéro de sécurité sociale.

MOUSTIQUE-TIGRE

Faites bien attention au moustique tigre, capable de transmettre à l'homme différents virus dont ceux de



la dengue et du chikungunya qui sévit dans notre région.

Voici quelques conseils pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les.
- Seaux, matériel de jardin, récipients divers : videz-les puis

retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.

- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.

Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves.

Plus d'infos sur :

<http://social-sante.gouv.fr>

Grand débat national

Le 30 janvier dernier, 150 personnes sont venues échanger à la salle des fêtes autour de leur vision de la France. Tous ont joué le jeu du grand débat national souhaité par le Président de la République Emmanuel Macron. Une séance voulue par les élus, la première organisée par une mairie du secteur et présidée par un habitant, Alfred Marx.



CENTRE-VILLE / COMMERCES

Le centre-ville s'anime

Après des mois de travaux qui ont impacté l'activité commerciale du centre-ville, ce dernier affiche un nouveau dynamisme.

Avec les beaux jours les trottoirs s'animent : présentoirs, terrasses, que la Ville a tenu à promouvoir dans le cadre de conventions établies avec les exploitants, certaines s'installent déjà, d'autres ne tarderont pas.

De nouvelles enseignes s'installeront pour compléter l'offre commerciale. Le chaland prendra plaisir à les découvrir en flânant dans notre centre-ville réhabilité, où le piéton est prioritaire. Avril et mai ont vu le succès des animations Afterwork combinant actions commerciales et concerts gratuits.

Le prochain Afterwork se déroulera le vendredi 5 juillet à 19h avec le

concert de Caracole, groupe de funk festif à la musique entraînante, le suivant le vendredi 2 août à 18h place de la République proposera Crazy Band, un groupe de reprises rock, puis le 6 septembre ce sera le tour du jazz manouche avec les fabuleux Di Mauro Swing. Les commerçants seront bien sûr de la partie à chaque fois avec des animations spéciales.

TRAVAUX

Evolutions des travaux

Les travaux du parc du Rempart touchent à leur fin, les plantations sont en place, l'aire de jeux, les différentes clôtures et le mobilier seront installées courant juin, pour une ouverture courant juillet.

Le passage du parc vers l'église est déjà pavé et les toilettes du côté église aménagées ; il sera utilisable dès l'achèvement de la rue du Presbytère.

Les travaux sur les réseaux d'eaux par le SDEA, qui ont vu le chemisage des conduites d'eaux usées et le renouvellement des branchements dans chaque maison, ont été suivis par

l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, ...). Puis les travaux de pavage ont pu démarrer par la rue de l'Église, qui sera achevée en premier, ce qui permettra l'accès à la terrasse du Brochet. Ensuite, ce sera au tour de la rue du Presbytère et de la placette devant l'église.

Parallèlement les entreprises vont faire, à la demande de la Ville, des reprises dans les parties déjà réalisées pour avoir une finition optimale, et surtout reprendre en profondeur le carrefour devant l'Hôtel de Ville dont les pavés se déchaussent sur un fond instable. Les grands totems qui rappellent à tous les règles de la zone de

rencontre vont être posés aux différentes entrées de ville : priorité aux piétons, puis aux cyclistes qui peuvent circuler à double sens et enfin circulation des voitures à 20km/h.

Dans la rue du Petit Rempart qui aboutit dans la rue Siefferman les travaux vont se terminer par la mise sous terre des réseaux électriques avant la pose d'un tapis de roulement. Il va encore falloir supporter quelques temps de gêne pour la circulation tout autour de l'église, mais le résultat en vaudra la peine.

L'ensemble des travaux évolue selon le planning annoncé, les délais seront respectés.

ENVIRONNEMENT

Venons en aide aux abeilles

Contrairement à ce que l'on croit, nature, animaux et insectes ont besoin de l'homme. Les abeilles sont en train de disparaître au fil des ans. L'homme en est la cause.

A noter que s'il n'y a plus d'abeilles, plus de fleuraisons d'arbres, de fleurs... Il n'y aura plus de fruits et légumes.

Nous pouvons tous y remédier. Vous avez peut-être remarqué qu'il y a de plus en plus de ruches aux abords ou dans les agglomérations, car les abeilles n'ont plus assez de ressources pour survivre.

Au printemps tout va pour le mieux. Beaucoup d'arbres fleurissent, les prés sont en fleurs, en forêt les sols sont recouverts de végétaux, les hommes fleurissent leurs balcons

ou terrasses.

Quand arrive l'été, il n'y a plus de fleuraisons.

Côté ville, grand nombre de fleurs ou plantes n'apportent rien aux abeilles. Côté champs, la majorité des cultures n'apportent rien non plus.

L'abeille n'a donc plus de nourriture à sa disposition. Le manque de nourriture est le 2^e facteur de mortalité des abeilles. Pour éviter ceci, chacun peut agir. Par exemple, préférer choisir des plantes mellifères par rapport aux « plantes décoratives ». Quelques exemples de plantes bénéfiques à l'abeille : la bourrache, le coquelicot, le bleuet, le dahlia, le romarin, le thym, le tournesol, la phacélie ...



car elles fleurissent de juin à octobre, période où l'abeille ne trouve plus ni pollen ni nectar. On peut aussi éviter de tailler son gazon à ras tous les deux jours, au jardin on peut laisser un coin naturel, sauvage, où abeilles, papillons, bourdons et autres seront heureux.

Quelques chiffres :

En été, une ruche peut comporter entre 60 000 et 120 000 abeilles. Une ruche de 100 000 abeilles consomme environ 1kg de miel par jour.

Pour produire 1kg de miel, les abeilles doivent butiner en moyenne 800 000 fleurs et parcourir 40 000 kms, ce qui est égal au tour de notre planète. En temps de vol, cela correspond à 1 666 heures.

SPORTS / CADRE DE VIE / CONCOURS

Ouverture de la baignade au plan d'eau

La baignade municipale au plan d'eau, route de Herbsheim, sera ouverte au public à partir du samedi 15 juin, et sera surveillée par un maître nageur du lundi au vendredi de 11h à 13h, et par deux maîtres nageurs du lundi au vendredi de 13h à 19h ainsi que les samedis de 11h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 19h.

Les prix d'entrées sont les suivants :

- 0,80 € pour les enfants, étudiants, militaires et pour les groupes scolaires ;
- 1,60 € pour les adultes.

Gratuit pour les enfants de - de 6 ans et les personnes de + de 60 ans.

Des cartes d'abonnement valables pour toute la saison peuvent être achetées et retirées aux caisses du plan d'eau à partir du 15 juin au tarif de :

- 16 € pour les enfants, étudiants et militaires ;
- 26 € pour les adultes et
- 33 € pour les familles (parents et enfants vivant sous le même toit).

En attendant l'ouverture officielle de la baignade, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour la 2e année consécutive, durant l'été, du 6 juillet au 25 août, les week-ends de 13h30 à 17h, le CAKCIS de Sélestat assurera une activité de « Stand Up Paddle », sport qui consiste à ramer ou pagayer debout sur une grande et large planche, style surf, avec une pagaie. Avis aux amateurs.

L'association se réserve le droit de ne pas ouvrir son activité les jours où la météo ne s'y prêterait pas.

Triathlon international d'Obernai-Benfeld : 21^e édition

Petite nouveauté cette année : l'édition 2019 aura lieu sur deux jours : les 8 et 9 juin.

Avec six épreuves destinées à tous les âges (à partir de 6 ans), et à tous les niveaux de pratique, chacun trouvera une épreuve à sa mesure.

Comme chaque année, les épreuves de natation se dérouleront au plan d'eau de Benfeld.

Pour cette 21^e édition, les épreuves jeunes, Aquathlon et Animathlon se dérouleront au plan d'eau le samedi à partir de 16h.

Pour la 2^e année consécutive, le



Triathlon International d'Obernai-Benfeld (COTO) vous propose une épreuve d'**Animathlon, non compétitif** (coût 14€) pour une pratique d'initiation réservée aux non licenciés triathlon âgés de 12 ans et plus : 300m de natation, 4,9 kms de vélo et 1400m de course à pied. (Départ samedi à 16h45).

Nouveauté cette année : une épreuve d'Aquathlon XS (500m natation et 2,5 à 3 kms de course à pied) - (départ samedi à 16h) pour les 14 ans et plus. Coût 12€ (licencié) ou 14€.

**Infos : www.triathlon-obemai.fr
Email : info@triathlon-obemai.fr**

L'équipe d'organisation, qui s'appuie pour l'heure sur quelques 500 bénévoles, accueillera volontiers des personnes prêtes à s'investir le week-end de l'événement, pour participer bénévolement à l'organisation. Tee-shirt souvenir, repas et boissons le jour même et une soirée bénévoles offerts.

Si l'aventure vous tente, **contacter le 07 71 08 30 13.**

CONSEIL DEPARTEMENTAL / SLIME

Le Département du Bas-Rhin est engagé dans la lutte contre la précarité énergétique depuis plusieurs années à travers le dispositif SLIME ACTIF 67, le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie. Le dispositif est destiné aux familles en situation de précarité énergétique qui rencontrent des difficultés pour le paiement des factures d'énergie ou à se chauffer. L'objectif est d'intervenir auprès de ces ménages pour les accompagner vers d'autres dispositifs spécifiques (aide à la rénovation ...)

Comment fonctionne le SLIME ? L'équipe SLIME est alertée par un travailleur social ou le ménage lui-même pour signaler une situation de précarité énergétique. L'équipe SLIME intervient sur l'ensemble du département (hormis territoire de l'Eurométropole de Strasbourg). Des fiches de liaison sont disponibles sur le site du département.

Dans un premier temps, un chargé de visite SLIME contacte le ménage puis intervient à son domicile pour effectuer un diagnostic de sa consommation énergétique. Il apporte des conseils et fournit selon les cas, des petits équipements économes. Le diagnostic est fourni à titre indicatif et oriente vers le dispositif le plus approprié pour prendre en charge le bâti ou les difficultés financières du ménage, mais n'est aucunement une expertise thermique ou juridique.

L'équipe SLIME propose également des animations collectives pour sensibiliser à la maîtrise de l'énergie chez soi et ainsi réduire sa consommation et donc la facture, tout en améliorant son confort.

Contacts :

Courriel : slime@bas-rhin.fr

Tel : 03 88 76 63 01

Guichet unique PRIS

départemental : 03 69 20 75 52

NOS JOIES / NOS PEINES / COMMUNIQUES

NAISSANCES

- 06.02. à Strasbourg : Evan, fils de Eric KISTNER et Cindy HUMBERT.
 08.02. à Strasbourg : Elif et Sinem, filles de Mehmet KOC et de Mélisande EHRENBURG.
 23.02. à Strasbourg : Margot Brigitte Marie-Thérèse, fille de Julie REITH.
 18.03. à Schiltigheim : Valentin, fils de Jonathan MULLER et de Audrey MARTIN.
 21.03. à Sélestat : Maria, fille de Oubaida CHAIB et de Sofia ABOUDI.
 02.04. à Sélestat : Adriel, fils de Nathan SOUDRY et de Aurélie DUFRESNOY.
 17.04. à Colmar : Amir, fils de Mujo MAJDANAC et Amela KOLAR.
 20.04. à Strasbourg : Alice, fille de Jérôme DOTTER et de Caroline AMBOS.
 23.04. à Strasbourg : Lucien, fils de Jérémie WALCH et de Mélanie JACQUET.
 26.04. à Strasbourg : Lucas, fils de Thierry SOEDER et de Stéphanie LOHIER.

DECES

- | | | |
|------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| 20.02. à Benfeld : | André Charles WEHRLI, | né le 5 février 1937. |
| 21.02. à Benfeld : | Alice Marie ROECKER BONGARTZ, | née le 06 mai 1929. |
| 24.02. à Erstein : | Marie Jeanne CHEVASSU STEIB, | née le 02 février 1924. |
| 27.02. à Benfeld : | Christian Ernest SCHNEIDER, | né le 31 juillet 1951. |
| 28.02. à Benfeld : | Lucie Caroline BREISS PÉNICHON, | née le 27 mars 1923. |
| 03.03. à Benfeld : | Louis Albert FOESSEL, | né le 10 avril 1923. |
| 13.03. à Ribeauvillé : | Alphonse Bernard HAAS, | né le 14 octobre 1942. |
| 14.03. à Sélestat : | Georgette ZELMEYER WALDER, | née le 04 décembre 1928. |
| 23.03. à Sélestat : | Joseph Prosper WINTENBERGER, | né le 10 juin 1927. |
| 24.03. à Sélestat : | Claude Philippe BARTHEL, | né le 25 juin 1947. |
| 26.03. à Obernai : | Jeannot Charles GASSER, | né le 10 juin 1934. |
| 28.03. à Benfeld : | Jean-Pierre Roger CHASSIER, | né le 4 septembre 1947. |
| 28.03. à Sélestat : | Franca SETTI, | née le 4 décembre 1928. |
| 01.04. à Strasbourg : | Marc Richard WILLM, | né le 22 septembre 1954. |
| 03.04. à Benfeld : | Jean Florian Marcel HEYM, | né le 3 juin 1926. |
| 17.04. à Colmar : | Jean André Lucien PAUL, | né le 26 septembre 1935. |
| 22.04. à Benfeld : | Claire Amélie BERREL SAND, | née le 9 février 1925. |
| 26.04. à Sélestat : | Marie Anne LAUFFENBURGER KIENNERT, | née le 17 décembre 1930. |

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 400 ans de la tourelle de l'hôtel de ville

La tourelle fut ajoutée en 1619 à l'hôtel de ville (ou Laube) construit en 1531. Elle est l'œuvre d'Ascagne Albertini d'origine italienne, ingénieur militaire, bailli, gouverneur de Benfeld, et Seigneur d'Ichtratzheim en 1624. A son sommet, on peut y apercevoir le Jacquemart qui comporte trois automates sculptés en bois de chêne.

Chacun d'eux a un nom et une fonction.

La facture établie pour le paiement de ces personnages datée de 1619 et conservée aux archives de la ville, nous révèle leurs noms ainsi que celui de leur sculpteur strasbourgeois, Maître Johann Fröbe.

**Directeur de la publication :**

Jacky Wolfarth, maire

Réalisation :

service communication de la Ville de Benfeld

Périodicité :

édition tous les trimestres.

Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions, mars, juin, septembre et décembre.

Coordination : Bruno Lefebvre

Textes : ville de Benfeld, CD67, Bruno Lefebvre, Pascal et Stéphanie Guimier, Pierre Half, Jean-Jacques Knopf, Eric Lachmann et Jacky Wolfarth.

Photos : Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Stéphanie Guimier.

Tirage à 2800 exemplaires.

La mairie et ses services administratifs sont ouverts au public du lundi au vendredi

de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03.88.74.42.17

Télécopie : 03.88.74.00.22

Courriel : mairie@ville-de-benfeld.fr

Site : <http://www.benfeld.fr>



COMMUNIQUES

Travaux sur la RD5

Depuis le 23 avril et jusqu'à fin juin 2019, des travaux de réfection des trottoirs/piste cyclable ont lieu sur les 3 ponts situés entre Benfeld et le plan d'eau (RD 5). Ces travaux seront réalisés sous alternat de circulation régulée par feux de chantier. Les travaux démarrent par les 2 ouvrages situés près du Restaurant « Au Zoll ».

Des panneaux d'information pour les usagers seront mis en place pour signaler la circulation perturbée afin qu'ils puissent s'organiser dans leurs déplacements en empruntant un autre parcours. Deux jours supplémentaires de fermeture de la route seront nécessaires pour intervenir à nouveau avec une nacelle négative en fin de chantier.

LE BAZAR DU BOULEVARD

Prenez une bonne dose des ingrédients du théâtre de boulevard : 4 maris infidèles, 4 femmes désespérées, 1 prétendant revenu de loin, 1 majordome sarcastique, 1 âne, et des portes qui claquent ! Faites mijoter à petit feu, tout en mélangeant de plus en plus vigoureusement. Vous obtiendrez un savoureux bazar, dans lequel chacun va tenter de ne pas perdre la tête.

Drôle, virevoltante et flirtant avec le non-sens, cette pièce adaptée de l'œuvre de Daniel Mesguich vous entraîne de manière décalée sur les boulevards qui ont fait les grandes heures de l'émission de télévision « Au théâtre ce soir ».

Après le succès de leurs trois dernières tournées en plein air, la troupe de théâtre de Project'III reprend la route cette année avec un nouveau projet. Toujours poussée par la même motivation de proposer au plus grand nombre, en toute proximité, un spectacle original et de qualité, l'association osthousienne plantera son décor le dimanche 30 juin à 20h30, dans le parc de la villa Jaeger. Buvette et Petite restauration.

Fête de la Musique
intercommunale 2019
& du vivre ensemble

Samedi 22 Juin à Benfeld à partir de 19h

Scène Hôtel de Ville
Aéroswing Reprises swing et jazz manouche
Apéro concert par l'Harmonie Municipale
Churchman Garage Blues Jazzy
DJ Msuy Dance party

Scène Place Briand
Les écoles qui chantent
Les Indécents Rock français
Chantale Expérience Reprises 60' 70' Rock
AKAB Punk Celtique Pirate
Fake Muse Cover du groupe Muse

Animations
Démonstrations / Initiations :
Bouge Benfeld Zumba
Open heart dancers Benfeld Country

Scène Lachhof à partir de 20h
Los Amigos • Les 3 L
Années 60, variété, musiques de films

Buvette
Restauration
Crêpes
Gaufres

@Fetedelamusiqueintercommunale
www.cc-erstein.fr

ELECTION DE LA MARIANNE

Cette année le comité des Mariannes de Benfeld souhaite valoriser l'engagement envers les autres.

Un appel aux Benfeldaises de tous âges est lancé. L'élection aura lieu le 14 juillet, au lancement des festivités, avec une présentation des candidates et de leur(s) engagement(s).

La personne élue sera sollicitée durant l'année pour représenter les valeurs de la Marianne à Benfeld, à l'occasion des manifestations majeures.

Contact :
garbaciak.cecile@gmail.com
ou 06 79 80 55 38.



FETE DU STUBBEHANSEL

Cette année la fête du Stubbehansel aura des accents du grand ouest, avec un pan de l'histoire commune de Benfeld et de Buffalo Bill.

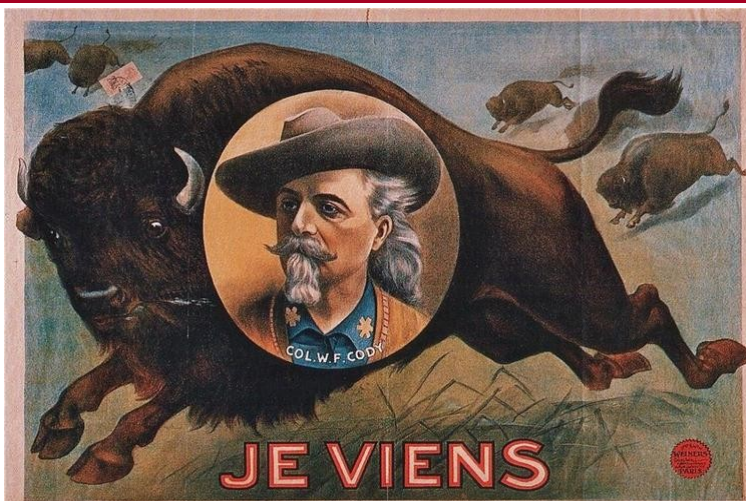
Les Vendredi 16 et samedi 17 août à partir de 18h, quelques saynètes se tiendront le long du Muhlbach, rue de la Digue, puis à 19h30 aura lieu le grand spectacle avec « le Wild West Show » dans les plaines du Vordermuehl.

Enfin soirée country le vendredi avec le groupe «Outland Country Band » et le samedi, DJ Yann à partir de 21h au stade Kern.

Le dimanche 18 août, grand marché aux puces dans les rues de la ville, avec animations, apéritif concert et bal champêtre en soirée. Buvette et restauration durant les trois jours.

FETE DU STUBBEHANSEL - MARCHE AUX PUCES

Le 18 août, grand marché aux puces dans les rues du centre-ville, **toute la journée**. Règlement et fiche de réservation disponible en mairie et sur le site de la ville : www.benfeld.fr. Numéro d'emplacement communiqué le samedi 17 août de 10h à 12h à l'office de tourisme du Grand Ried - bureau de Benfeld. **Buvettes, restauration et fête foraine**. La circulation sera réglementée dans certaines rues. L'arrêté municipal sera publié dans la lettre d'information électronique.



Parcours historique

Le réaménagement du centre de Benfeld se termine. Plusieurs initiatives l'accompagneront dans les prochains mois. Et notamment la réalisation du Hans'l Tour un itinéraire patrimonial. Il prendra le relais du parcours historique qui guidait les visiteurs de Benfeld depuis la fin du siècle dernier. Conçu et réalisé par des bénévoles que le passé de leur cité et son héritage passionnent, ce parcours s'appuie sur plusieurs supports de communication : plan dépliant, plaques à proximité des lieux d'intérêts, site internet. Il présentera une vingtaine d'étapes à parcourir en une heure, promenade instructive et ludique à destination de tous, en famille ou entre amis, en vacances ou pour en apprendre plus sur l'histoire de notre ville. Une initiative jumelle est en cours de réalisation à Huttenheim et se rejoint au sentier des platanes remarquables. Ce projet existe sous la houlette de bénévoles, des communes de Benfeld et de Huttenheim, de la société d'Histoire ainsi que des Amis du Musée de Benfeld.